



CANADIAN PUBLIC ACCOUNTABILITY BOARD  
CONSEIL CANADIEN SUR LA REDDITION DE COMPTES

150 York Street, Suite 900, Toronto, Ontario M5H 3S5  
Tel 416.913.8260 Fax 416.850.9235 www.cpab-ccrc.ca

Le 15 mai 2019

Monsieur Eric Turner, CPA, CA  
Directeur, Normes d'audit et de certification  
Conseil des normes d'audit et de certification  
277, rue Wellington Ouest  
Toronto (Ontario) M5V 3H2

### **Objet : Communication des questions clés de l'audit dans le rapport de l'auditeur**

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est heureux de répondre à l'appel à commentaires sur la proposition du Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC) de réviser la Norme canadienne d'audit (NCA) 700, *Opinion et rapport sur des états financiers*, relativement à la communication des questions clés de l'audit (QCA) dans le rapport de l'auditeur, et d'apporter des modifications de concordance en conséquence.

Le CCRC contribue à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière des émetteurs assujettis au Canada par une réglementation efficace et par la promotion d'audits indépendants de qualité. Le CCRC s'acquitte de son mandat par l'inspection, directe ou en collaboration avec d'autres organismes de réglementation canadiens ou étrangers, des cabinets dont il assure la surveillance. Il mène aussi d'autres activités à l'appui de son mandat, comme la présentation de commentaires sur les normes comptables et les normes d'audit touchant de près la qualité de l'audit, la participation à des activités internationales sur l'amélioration de la qualité de l'audit, la publication d'idées novatrices pour le secteur de l'audit et la collaboration avec diverses parties prenantes, notamment les comités d'audit, la direction financière des sociétés ouvertes, d'autres organismes de réglementation et les investisseurs institutionnels.

### **Champ d'application de la communication des QCA**

Nous croyons que la communication des questions clés de l'audit apportera aux utilisateurs d'états financiers une information qui leur sera profitable. Nous ne croyons pas que la communication des QCA entraînera une augmentation importante de la charge de travail des auditeurs, car les comités d'audit auraient déjà obtenu ces informations. De plus, la communication de ces renseignements se fait déjà partout dans le monde. Nous soutenons donc la proposition de rendre la communication des questions clés de l'audit obligatoire pour toutes les entités nommées dans l'exposé-sondage.

### **Indications pour les parties prenantes**

À notre avis, des indications seraient utiles pour aider les parties prenantes à mettre en œuvre les nouvelles exigences? Plus précisément, il sera important que la communication des QCA fournisse aux utilisateurs d'états financiers des renseignements qui traitent expressément de la

Monsieur Eric Turner  
Communication des questions clés de l'audit  
Le 15 mai 2019  
Page 2

---

situation de l'entité audité et non de l'information générale concernant toutes les entreprises du secteur.

### **Date d'entrée en vigueur**

Nous sommes d'accord avec la date d'entrée en vigueur proposée par le CNAC. La date d'entrée en vigueur devrait offrir un temps de préparation suffisant puisque l'expérience de communication des QCA acquise par les auditeurs auprès des émetteurs cotés à la TSX à partir de 2020 leur permettra d'améliorer leur pratique en matière de communication des QCA auprès des entités pour lesquelles l'entrée en vigueur se fera en 2022.

Nous serions ravis de discuter des commentaires ci-dessus avec vous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.



Carol Paradine, CPA, CA  
Chef de la direction